

MODIFICATION DES SERVICES D'ÉCOCENTRES DANS LA MRC DE BROME-MISSISQUOI

Cowansville, le 31 octobre 2024 - La MRC de Brome-Missisquoi annonce aujourd'hui une réorganisation des services liés aux écocentres, motivée par des enjeux budgétaires. Dans le cadre de ses efforts continus pour optimiser la gestion financière et maximiser la valorisation des matières résiduelles sur l'ensemble de son territoire, le conseil des maires a pris la décision le 22 octobre dernier de ne pas reconduire les activités de l'écocentre local situé à Bedford et de centraliser ses opérations à l'écocentre régional situé à Cowansville.

De l'établissement d'un réseau local à une vision régionale

En 2013, la MRC, en collaboration avec les municipalités, avait mis en place un réseau de six écocentres locaux pour offrir un service de proximité aux citoyens. Ces écocentres locaux, ouverts occasionnellement avec des infrastructures temporaires et gérés par les employés municipaux, ont graduellement été fermés. L'écocentre local de Bedford, ouvert huit fois par année, était le dernier de cette formule initiale.

En 2020, le partenariat entre la MRC et Zone-Éco a donné naissance à l'écocentre régional situé à Cowansville, offrant un service permanent et mieux adapté aux besoins. Cette consolidation s'inscrit dans une réflexion globale de la gestion des matières résiduelles (GMR), alignée avec les objectifs du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC.

Une décision réfléchie et stratégique

Ce regroupement des services s'appuie sur plusieurs éléments stratégiques :

- L'amélioration du taux de valorisation des matières résiduelles;
- La réduction des matières acheminées à l'enfouissement;
- L'optimisation des ressources financières et humaines;
- Une efficacité accrue grâce à des installations permanentes.

Les avantages de l'écocentre régional :

- Accessibilité : ouvert 6 jours par semaine;
- Service gratuit pour les citoyens sur présentation d'une preuve de résidence;
- Services plus complets, incluant un espace de réemploi;
- Plus grande variété de matières acceptées;
- Accès gratuit au compost;

Ce que cela signifie pour les citoyens :

- Dernière journée d'ouverture pour l'écocentre local situé à Bedford (100, rue Champagnat) : 9 novembre 2024;
- Utiliser les services de l'écocentre régional situé à Cowansville;
- Invitation à rester à l'affût des mesures alternatives qui pourraient être proposées pour la prochaine année.

La MRC tient à souligner qu'une réflexion est à venir sur un modèle plus durable et efficace, en cohérence avec les objectifs du PGMR.

La MRC de Brome-Missisquoi remercie tous les citoyens pour leur compréhension et leur engagement continu envers une gestion responsable des matières résiduelles.

À propos de l'écocentre régional situé à Cowansville : <https://www.mrcbm.qc.ca/ecocentres/ecocentre-regional-situe-a-cowansville>



-30-

Source : **Eliane St-Pierre**
Conseillère en communication
MRC et CLD de Brome-Missisquoi
estpierre@mrcbm.qc.ca
450 266-4900 poste 442

Pour information : **Jade Lacoursière**
Conseillère en gestion
des matières résiduelles
MRC de Brome-Missisquoi
jlacoursiere@mrcbm.qc.ca
450 266-4900 poste 285

